

**Sujet :** [INTERNET] Aire de grand passage des gens du voyage à La Jarne

**De :** Didier Tillmann <didivontillmann17@gmail.com>

**Date :** 15/03/2024 15:53

**Pour :** pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis contre l'établissement d'une aire de grand passage des gens du voyage à La Jarne et j'écris dans le cadre de l'enquête publique préalable à la réalisation de cette aire.

La Jarne est une petite commune, proche d'une autre petite commune (Salle Sur Mer) qui se trouvera indirectement concernée par cette réalisation complètement disproportionnée en regard des structures et infrastructures de ces 2 villages.

On peut raisonnablement penser que l'occupation de cette zone pendant plusieurs semaines par an engendrera des nuisances environnementales du fait du drainage des eaux pluviales de cette zone vers le marais bordant La Jarne et Aytré. Ce drainage pourra ajouter des pollutions au bord de mer d'Aytré déjà impactée par la mauvaise qualité des eaux pénétrant dans la baie.

Les aboiements des chiens des gens du voyage à longueur de journées (on connaît à La Jarne, on a déjà vécu ça) et le piétinement des alentours (risque pour les cultures) ne sont pas bien vu dans cette perspective.

Cordialement

Didier Von Tillmann